

 **TOURISME**



NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

Juin 2021

NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

Le tourisme est devenu une activité économique mondiale importante, surtout après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, avec un taux de croissance de 4 à 5%, le volume du tourisme représente à lui seul 8% des produits mondiaux et 10% de l'emploi (OMT, 2020). En outre, le tourisme affecte les activités économiques dans plus de 135 secteurs grâce à son effet multiplicateur élevé, contribue à la balance des paiements en créant un apport de devises étrangères et déclenche de nombreuses industries de pointe, telles que le transport, le commerce, la construction, la santé et la finance. Outre ses contributions économiques, le tourisme présente de nombreux avantages sociaux, culturels et politiques. Bien qu'il soit un secteur économique mondial important, le tourisme est très vulnérable aux crises provenant de n'importe quel pays ou région du monde.

Le secteur du tourisme, de par sa nature même, a été le plus gravement touché par la pandémie. En fait, il est considéré comme l'un des secteurs les plus sévèrement touchés par l'épidémie de la Covid dix-neuf. La pandémie a eu des répercussions sur le tourisme mondial et son impact sur tout, des emplois aux économies en passant par la conservation de la faune et la protection du patrimoine culturel, est visible dans le monde entier.

La littérature antérieure indique que des maladies antérieures à la pandémie de COVID-19 ont réduit le volume du tourisme au niveau régional. Les meilleurs exemples de ces cas sont le SRAS, qui a touché l'Extrême-Orient en 2003, et le MERS, qui s'est propagé au Moyen-Orient et dans la péninsule arabique en 2012. Tout comme les épidémies de SRAS et de MERS, le COVID-19 a commencé comme une épidémie régionale en Chine à la fin du mois de décembre 2019. Cependant, le virus s'est rapidement propagé dans le monde entier, où le centre de l'épidémie s'est d'abord déplacé en Europe, puis aux États-Unis.

Les maladies épidémiques expérimentées dans le passé ont particulièrement affecté les régions d'apparition, mais avec un impact mondial moindre par rapport au COVID-19. La différence la plus importante qui distingue le COVID-19 des autres maladies épidémiques est sa propagation rapide et efficace.

Le tourisme a été l'un des premiers secteurs les plus touchés par le COVID-19. Les voyages internationaux ont été paralysés en raison des mesures de quarantaine, et les particuliers ont été contraints de retarder ou d'annuler leurs projets de voyage.

Selon les dernières données de l'OMT, les arrivées de touristes internationaux (visiteurs de nuit) ont plongé de 74 % en 2020 par rapport à l'année précédente en raison des restrictions généralisées des voyages et d'une baisse massive de la demande. L'effondrement des voyages internationaux représente une perte estimée à 1 300 milliards USD de recettes d'exportation, soit plus de 11 fois la perte enregistrée pendant la crise économique mondiale de 2009. Cela signifie également que le volume du tourisme reviendra probablement aux niveaux de 1990. L'incertitude persistante liée à la pandémie, associée à l'émergence de plusieurs vagues, conduit à différents scénarios qui sont susceptibles de façonner l'avenir du secteur du tourisme et des voyages.

Le tourisme est également un secteur crucial pour l'OCI en termes de génération de revenus et de sa contribution à l'emploi. Avant la pandémie, la part des pays de l'OCI dans les arrivées mondiales de touristes internationaux était de 10,7 % et représentait 12,4 % des recettes mondiales du tourisme (SESRIC).

Les industries du tourisme et de l'hôtellerie des pays membres de l'OCI ont été confrontées à diverses crises, la plupart dues à des catastrophes naturelles (inondations, cyclones, tsunamis, tremblements de terre, etc.) et épidémies (Ebola, Sars, H1N1, Covid-19, etc.). Avant la Covid-19, ces impacts étaient toutefois relativement à court terme. Avec la Covid-19, la région de l'OCI a connu une forte baisse (71%) du nombre d'arrivées en 2020. L'OCI-MENA a connu une diminution de 61% des arrivées, tandis que les arrivées de touristes vers l'OCI-Asie et l'OCI-Afrique subsaharienne ont diminué de 75%. En ce qui concerne les recettes, l'OCI connaît une baisse de 65% des recettes, l'OCI-Asie et l'OCI-MENA perdant 74% et 72% de leurs recettes, tandis que l'OCI-Afrique subsaharienne connaît une baisse de 57% des recettes touristiques en 2020.

Coopération du COMCEC sur le Tourisme

Le COMCEC attache la plus grande importance au développement de la coopération dans le domaine touristique entre les pays membres. Prenant en compte le domaine émergent du tourisme qui est les stratégies d'atténuation après la COVID-19.

Stratégies d'Atténuation pour le Tourisme après la Covid-19

Depuis la 36e session du COMCEC, la 16e réunion du Groupe de travail sur le tourisme (GTT) du COMCEC s'est tenue le 25 mai 2021 dans un format uniquement virtuel, avec pour thème « Stratégies d'Atténuation pour le Tourisme après la Covid-19 ».

Un rapport de recherche portant sur le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTT du COMCEC (16ème et 17ème). Alors que la première version du rapport sera soumise à la 16ème réunion du GTT, la version finale du rapport sera soumise à la 17ème réunion du GTT, qui se tiendra en septembre 2021. L'objectif principal de l'étude est d'établir une base conceptuelle pour une meilleure compréhension des implications actuelles et futures de la COVID-19 sur le tourisme dans les pays membres de l'OCI et de proposer des stratégies et des politiques d'atténuation judicieuses pour relever les défis qui se posent à ce jour. Le résultat attendu de cette étude sera une vue d'ensemble complète mais concise des implications de la COVID-19 sur le tourisme dans les pays membres de l'OCI, soulignant les questions et les défis cruciaux auxquels les pays de l'OCI sont confrontés pendant et après la COVID-19, ainsi que des recommandations majeures indiquant comment ces questions peuvent être abordées par les différents acteurs. L'étude devrait également attirer l'attention sur les implications actuelles et futures de la COVID-19 sur le tourisme et déclencher un débat sérieux sur les questions identifiées et la meilleure façon de les aborder.

Le premier projet de rapport révèle des résultats importants en termes de stratégies d'atténuation pour le secteur du tourisme dans le monde et dans les pays membres. Le premier projet de rapport fournit un cadre conceptuel sur l'impact de la COVID-19 sur le secteur du tourisme dans le monde ainsi que dans la région de l'OCI, et les tendances mondiales et les mises en

œuvre réussies pour la limitation des impacts négatifs de la pandémie de la COVID-19 sur le tourisme. A la lumière de la discussion pendant la réunion et avec la contribution active des pays membres, le projet de rapport sera amélioré. La version finale du rapport devrait mettre en évidence les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI en matière de stratégies d'atténuation des effets de la pandémie de la COVID-19 et inclure des recommandations politiques solides, spécifiques et pratiques pour développer/améliorer des stratégies d'atténuation pour le tourisme pendant et après la pandémie de la COVID-19 dans les pays membres de l'OCI.

La version finale du rapport de recherche sera soumise à la 17ème réunion du groupe de travail qui se tiendra le 23 septembre 2021.

Les rapports et les présentations soumis au groupe de travail sont disponibles sur la page web du COMCEC. (<http://www.comcec.org/>)

Instruments de soutien financier du COMCEC

Financement des Projets du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération multilatérale et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis dans la section tourisme de la Stratégie. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTT.

Dans le cadre du 7ème appel à propositions de projets, trois projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Ces projets n'ont toutefois pas pu être mis en œuvre en raison de retards dus aux restrictions de voyages internationales imposées par la pandémie de la COVID 19 en 2020. Par conséquent, tous les projets devraient être finalisés en 2021.

Le premier projet, « Renforcement des Capacités des Parties Prenantes des Organismes de Gestion de Destination (OGD) », sera mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Nigeria et le Sénégal. L'objectif du projet est de renforcer les capacités des parties prenantes des OGD en organisant un programme de formation.

Le deuxième projet intitulé « Tourisme Communautaire par la Promotion des Sites Patrimoniaux » sera mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec le Soudan, la Malaisie, le Mozambique et le Nigéria. L'objectif de ce projet est de renforcer la capacité des différentes parties prenantes en matière de tourisme communautaire et de développement de nouveaux produits et d'encourager la participation locale.

En outre, la Turquie mettra en œuvre le projet intitulé « Revitaliser l'Itinéraire de Voyage de Mevlana » avec deux pays partenaires, l'Afghanistan et l'Iran, en 2021. Ce projet vise à restaurer l'itinéraire de voyage de Mevlana impliquant deux pays ainsi que le pays propriétaire du projet.

Par ailleurs, dans le cadre du 8ème appel à propositions de projets, un projet a été sélectionné pour être financé par le BCC en 2021. Le projet, « Renforcement des capacités sur la méthode

d'évaluation de l'impact des crises pour la récupération des destinations » sera mis en œuvre par le Burkina Faso avec le partenariat du Mali, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Tunisie. Le projet vise à améliorer la collecte de données sur le tourisme, l'analyse des données et le partage des bonnes pratiques dans certains pays de l'OCI en s'appuyant sur l'expertise de la Tunisie. Les activités du projet comprennent une visite d'étude en Tunisie pour apprendre les meilleures pratiques et une formation sur le développement d'une méthode d'évaluation de l'impact de la crise pour le rétablissement des destinations touristiques.

COMCEC COVID Response

En vue d'aborder les ramifications existantes et potentielles de la pandémie de la COVID, le BCC a décidé de lancer le programme COMCEC COVID Response (CCR) au profit des institutions publiques des pays membres. Le CCR vise principalement à atténuer les impacts négatifs de la pandémie sur les économies des pays membres, avec un accent particulier sur les secteurs de l'agriculture, du commerce et du tourisme dans la phase pilote. Le programme est basé sur le financement de certains types de projets, qui seront axés sur l'évaluation des besoins, le partage d'expertise et l'octroi de subventions directes aux bénéficiaires finaux.

Le 1er appel à propositions de projets dans le cadre de la réponse du COMCEC à la COVID, quatre projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2021. Les projets sélectionnés sont les suivants ;

Le projet de l'Azerbaïdjan, intitulé « Soutenir le secteur de l'hébergement dans la mise en œuvre des normes d'hygiène » vise à améliorer les mesures d'hygiène et de sécurité dans les unités d'hébergement afin d'éliminer les effets négatifs de la pandémie COVID-19. Dans le cadre de ce projet, il est prévu d'acheter un distributeur et un support de distributeur pour assurer la sécurité des touristes et du personnel touristique dans les hôtels et les unités d'hébergement.

Le projet intitulé « Rajeunissement des petites entreprises affectées par la COVID-19 : Un cas sur les voyagistes au Bangladesh » sera mis en œuvre par le Bangladesh. L'objectif de ce projet est d'évaluer les besoins des voyagistes et autres petites entreprises et de recommander une voie efficace et durable pour réhabiliter les établissements affectés. Dans le cadre du projet, un rapport d'évaluation des besoins qui se concentre sur l'atténuation des effets de la COVID-19 et les actions à entreprendre pour la nouvelle normalité sera créé.

Le projet « Développement de protocoles sanitaires pour les industries du tourisme afin de lutter contre la COVID-19 » du Burkina Faso vise à développer des protocoles sanitaires dans le but d'assurer la sécurité des touristes et des employés du secteur touristique dans le cadre de la pandémie de la COVID-19. L'activité du projet consiste à envoyer un expert en Turquie pour fournir aux industries du tourisme un protocole sanitaire spécifique afin de lutter contre la pandémie.

Le projet du Suriname sur la « Transformation numérique du ministère de l'Économie et du Commerce au Liban » vise à sensibiliser les clients et les travailleurs du secteur du tourisme afin d'assurer la sécurité de toutes les parties du secteur. Dans le cadre du projet, une formation sur site de trois jours sera organisée afin de partager les connaissances et de doter

les participants d'un aperçu technique et pratique sur une série d'actions qui prépareront les entreprises aux impacts et ajustements de la COVID-19.

Programme Al-Quds du COMCEC

Compte tenu de la situation actuelle et des conditions spéciales en Palestine, en particulier à AlQuds Al-Sharif, et des résolutions des récents Sommets Islamiques Extraordinaires sur AlQuds, le CCO a, en outre, lancé le programme Al-Quds, qui se concentre sur le développement et la gestion de destination ainsi que le tourisme communautaire à Al-Quds. Mis en œuvre en collaboration avec le Ministère de l'Économie Nationale de Palestine, le programme se compose de plusieurs projets à réaliser entre 2020 et 2022, dont les deux premiers ont été lancés en 2020.

Dans le cadre du premier projet intitulé « *Analyse de l'Infrastructure Touristique et Elaboration d'une Feuille de Route de Destination Touristique pour Al-Quds* », le CCO a mené une étude de recherche pour analyser l'infrastructure touristique et développer une feuille de route de destination touristique pour AlQuds. Dans le cadre de cette étude de recherche, la situation actuelle des infrastructures touristiques d'Al-Quds (hôtels, restaurants, transports, ressources humaines, guides, voyagistes, etc.) a été évaluée, les domaines les plus urgents nécessitant des investissements ainsi que les atouts et équipements culturels qui pourraient être inclus dans l'offre touristique d'Al-Quds ont été analysés. Le projet comprend également une évaluation du nombre et de la capacité des installations touristiques et des travailleurs à Al-Quds ainsi que le besoin de formation des professionnels du secteur et des artisans. Le projet fournira finalement une analyse SWOT, une mission, une vision et un objectif pour une destination touristique et une stratégie de communication pour Al-Quds.

Le deuxième projet, intitulé « *Soutenir la Capacité Institutionnelle du Conseil du Tourisme et du Patrimoine d'Al-Quds* », vise à améliorer l'institutionnalisation et le mécanisme de financement durable du Conseil du Tourisme et du Patrimoine d'Al-Quds (ATHC) pour devenir un organisme de gestion de destination efficace pour Al-Quds. Le projet prévoit une étude conceptuelle pour déterminer les besoins de formation du personnel de l'ATHC, développer des modules de formation et dispenser des programmes de formation ; recommander une structure organisationnelle OGD, les besoins en ressources humaines et des opportunités d'autofinancement durable. Dans ce cadre, après avoir évalué les besoins de formation du personnel de l'ATHC concernant les compétences et les qualifications requises, un programme de formation en ligne sera organisé pour le personnel de l'ATHC en i) gestion de la destination et compétitivité, ii) planification du tourisme et du patrimoine culturel et iii) stratégies de développement des produits touristiques.

Dans le prolongement du programme, six projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC et mis en œuvre par le ministère de l'économie nationale de Palestine en 2021. Les activités des projets consistent, entre autres, en des expositions, des productions artistiques, des formations, le renforcement des capacités, l'acquisition de machines/équipements/services, le

développement de plateformes en ligne, des rénovations, des recherches, la production de matériel audiovisuel, etc. Les titres des projets sont les suivants ;

Propriétaire du projet	Titre du Projet
Ministère de l'économie nationale de Palestine	Le chemin de l'identité des artistes : Tracer le patrimoine à Al-Quds
	Les « Jérusalemites » parce que nous sommes le lieu et le temps - "Maqdisiyyoon" Li'anana Al Zaman Wal Makan
	Profitez des joyaux cachés d'Al Quds
	Les boulangeries de la vieille ville : Tourisme alimentaire et patrimoine
	Al-Quds : Secrets et récits à dévoiler
	Promouvoir le patrimoine palestinien à Al-Qods

